

Les entreprises de l'Economie Sociale au service de l'emploi

A l'occasion du sommet européen sur l'emploi et des multiples débats et manifestations qui accompagnent cet événement important, Co-labor entend réaffirmer ses positions de principe et rappeler ses propositions concrètes pour le développement et le renforcement des entreprises de l'économie sociale au service de la formation et de l'emploi, dans le but de combattre l'exclusion sociale et le chômage.

Co-labor se considère comme une entreprise d'insertion faisant partie de l'Economie Sociale, secteur apparu à la fin du 19^e siècle dans plusieurs pays d'Europe avec les courants coopératifs, mutualistes et associatifs. Les entreprises de ce secteur se définissent avant tout par leur engagement pour une économie plus sociale, plus solidaire et plus participative. Généralement fondées et dirigées par l'initiative privée, leur but primordial n'est pas la recherche du profit pour leurs associés, mais un enrichissement de la collectivité d'un point de vue social, environnemental ou culturel. Les activités peuvent être très variées et aujourd'hui elles se situent généralement dans des domaines négligés par les entreprises traditionnelles, comme les petits travaux dans le bâtiment et l'artisanat (entretien, réparation, rénovation, récupération...), l'environnement, les loisirs, les services de proximité, l'intérim, la formation etc..., cette liste n'étant nullement exhaustive.

Dans ce cadre, ces entreprises produisent des biens et des services marchands et leurs activités sont exercées avec les mêmes droits, les mêmes rigueurs et aux mêmes conditions de marché que toutes les entreprises. Elles sont donc capables d'assurer leur viabilité économique. Cependant, eu égard à la mission «sociale» remplie par ces entreprises, elles sont partiellement subventionnées par les pouvoirs publics pour financer par exemple le manque de

rentabilité des personnes défavorisées employées, le surencadrement lié à ces personnes qu'elles accueillent, la forte rotation des effectifs ou encore la formation professionnelle et la qualification sociale qu'elles dispensent.

D'ailleurs, contrairement à une idée largement répandue, la balance entre les aides accordées et les sommes perçues par l'Etat au travers des impôts, de la TVA et des cotisations sociales, une fois la phase de démarrage passée et les sources d'auto-financement stabilisées, est largement en faveur de l'Etat qui réalise non seulement une plus-value «sociale» mais aussi une plus-value financière. En outre, l'engagement social de ces entreprises en faveur des chômeurs et exclus permet à l'Etat de réaliser des économies importantes en matière d'indemnités de chômage et d'aides sociales diverses.

De par leur origine et leur vocation, les entreprises de l'Economie Sociale sont passées du statut de «modèle d'entreprise» à celui «d'entreprise modèle». En favorisant la participation des salariés à la vie et à la gestion de l'entreprise, elles placent le facteur humain au centre de leurs préoccupations. Elles sont respectueuses des acquis sociaux, des règles en matière de législation sociale et du droit du travail et ont souvent été et sont encore innovatrices dans ces domaines.

Les entreprises de ce secteur se définissent avant tout par leur engagement pour une économie plus sociale, plus solidaire et plus participative.

Les entreprises existantes à l'instar de Co-labor font preuve d'un grand dynamisme. Elles se préoccupent plus particulièrement des personnes qui ont connu des échecs répétés et qui cumulent des difficultés, les plaçant dans une situation précaire ou d'exclusion: RMGistes, personnes sans revenu, sans domicile fixe, n'ayant jamais travaillé, marginalisées ou en voie de marginalisation, réfugiés etc... D'une façon générale, ces personnes sont adressées aux entreprises par le biais des organismes du secteur de l'action sociale, de la santé, de la justice et des services de l'emploi et de la formation.

Les entreprises d'insertion ont largement montré qu'elles permettaient de générer de nouveaux emplois et de consolider la cohésion sociale en permettant la (ré)insertion de personnes défavorisées ou déclassées. Mais elles ne peuvent assumer leur rôle pleinement que si les autorités publiques assument le leur également. Or, nous devons malheureusement constater, de manière répétée, que les aides de l'Etat sont parcimonieuses, dispensées au compte-gouttes et souvent avec des retards considérables, ce qui met ces entreprises devant des difficultés financières chroniques.

Quel rôle pour l'Etat?

Fort de ce qui précède, nous demandons instamment au Gouvernement et au Ministre de l'Emploi et du Travail en particulier:

1. De se pencher sur les expériences menées dans les autres pays de l'Union Européenne au niveau de l'Economie Sociale et Solidaire;
2. De créer un cadre légal et réglementaire indispensable pour donner une impulsion à ce secteur (les exemples des «Entreprises d'Insertion» françaises ou des «Sociétés à Finalité Sociale» belge pourraient largement inspirer le législateur);
3. De créer un fond d'aides publiques destiné à encourager la création de nouvelles entreprises de l'Economie Sociale, comprenant notamment des aides au démarrage, à l'investissement et au fonctionnement dont le volume pourrait être diminué au fur et à mesure que les sources d'auto-financement se font plus conséquentes;
4. De garantir pour chacune des entreprises du secteur, négocié par entreprise, un volume minimum de commandes publiques échappant à la règle des soumissions publiques;
5. De relever, lors du prochain Sommet Européen sur l'Emploi, l'importance que revêt l'Economie Sociale et Solidaire dans la lutte contre le chômage et de promouvoir un renforcement de tout ce secteur au sein de l'Union Européenne.

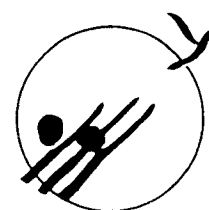
Co-labor 18.11.97

ATD QUART MONDE

recherche des **bénévoles** pour ses actions:

- pour la création de la **Bibliothèque de Rue** des personnes qui aiment les livres et les enfants;
- pour susciter l'envie aux livres pour adultes une personne qui pourrait prendre la responsabilité de la **bibliothèque** de la Maison Culturelle;
- pour permettre aux personnes défavorisées de participer à l'**Université Populaire Quart Monde** des personnes pouvant faire un transport aller-retour;
- pour garder les témoignages des personnes du Quart Monde des personnes pouvant aider au **décryptage** des cassettes et des personnes pouvant aider à la **traduction** du luxembourgeois en français;
- pour accompagner dans la **création artistique** des personnes ayant des capacités d'expression dans différents domaines culturels.

Toute personne intéressée peut s'informer à la
Maison Culturelle Quart Monde
 25, rue de Beggen L-1221 Luxembourg (tél. 435324)



ATD QUART MONDE

s'engage avec les familles défavorisées de notre pays et est convaincu qu'un échange entre elles et des personnes d'autres milieux sociaux soit possible et nécessaire pour combattre la pauvreté.